



## Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur

Les membres de la table de vérification de l'identité de l'électeur accueillent l'électrice ou l'électeur à la table et vérifient son identité, s'il ne peut pas l'établir au moyen de l'une des pièces d'identité prévues par la loi.

### Les membres de la table effectuent les actions suivantes

- Accueillir l'électrice ou l'électeur à la table de vérification et vérifier son inscription sur la liste électorale
- Expliquer à l'électeur comment il peut attester de son identité
- Vérifier son identité conformément à la loi
- Assermenter l'électeur ou la personne qui atteste son identité
- Remplir le registre de l'identité de l'électeur et l'attestation et remettre cette dernière à l'électeur
- Inviter l'électeur à se rendre vers le PRIMO, qui le dirigera vers son bureau de vote
- Accomplir toute autre tâche que la présidente ou le président d'élection lui délègue

**Salaire offert : 22 \$ / h**

SUITE 

## Horaire de travail

Selon les directives du président d'élection.

## Heures minimales requises

**Vote par anticipation :** de 11 h à 20 h

**Vote le jour du scrutin :** de 9 h à 20 h

## PROFIL RECHERCHÉ

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| → Attitude respectueuse     | → Jugement sûr |
| → Bienveillance et patience | → Rigueur      |
| → Souci du détail           |                |